

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2014

1. VOTE DES SUBVENTIONS 2014

Le Maire expose en préambule que les recettes venant de l'Etat étant en diminution, il convient de prendre en compte cet état de fait et d'amorcer une baisse globale des subventions aux associations. La commission des finances ayant étudié les demandes de subvention, le maire propose au conseil de voter les subventions comme suit :

associations	VOTE 2013	VOTE 2014	Pour	Abs	Contre	Elus ne participant Pas au vote
FAMILLES RURALES						
-CLUB PHOTO	100 €	Reporté	14	2	3	C. FERON-F.THIELAIN
VOYAGE NEIGE / SKI	1680€	Non demandée				
POLE PILOTAGE	6 827 €	6827 €	14	2	3	C. FERON-F.THIELAIN
POLE ENFANCE ACCUEIL LOISIRS	11 000 €	11 000 €	14	2	3	C. FERON-F.THIELAIN
POLE ENFANCE	8 871 €	8 841 €	14	2	3	C. FERON-F.THIELAIN
POLE JEUNESSE	1 500 €	1 500 €	14	2	3	C. FERON-F.THIELAIN
SECTEUR ADULTES FAMILLES	500 €	500 €	14	2	3	C. FERON-F.THIELAIN
GARDERIE PERI-SCOLAIRE	12 636 €	reporté	14	2	3	C. FERON-F.THIELAIN
AMICALE DES ELEVEURS	300 €	220 €	19	0	0	
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	1 044 €	1 000 €	16	1	2	
AMICALE LAÏQUE ET VOLLEY	3 917 €	4 082 €	18	1	0	Fanck LEFEBVRE
AMIS DU MERCREDI	155 €	150 €	16	2	1	
ANCIENS COMBATTANTS	310 €	300 €	19	0	0	
A.P.E.A.	0 €	0 €				
BASKET	2 147 €	2 232 €	18	1	0	A-M FORRIERRE
BOULISTES	250 €	200 €	19	0	0	
BOULISTES GRAND PRIX	300 €	300 €	19	0	0	Versée si GP
CCAS WALINCOURT- SELVIGNY	26 000 €	26 000 €	16	1	2	
CHAMBRE DE METIERS	200 €	200 €	19	0	0	
CHASSE	380 €	300 €	19	0	0	
COLOMBOPHILES	260 €	210 €	19	0	0	
COMITE DES FÊTES	750 €	0 €				
COOPERATIVE EGB	4 000 €	3 800 €	19	0	0	
COOPERATIVE MATERNELLE	2 400 €	2 200 €	19	0	0	
ECOLE JEUNES POMPIERS	300 €	0 €				Yves WAYEMBERGE
EQUITATION (GUILLEMINS)	155 €	Dossier NC				
FOOTBALL	8 841 €	8 254 €	19	0	0	

MAISONS FLEURIES	500 €	450 €	16	0	3	
MUSIQUE	8 600 €	8 200 €	17	2	0	L. HUTIN-F.THIELAIN
MUSIQUE concours régional	500 €	500 €	17	2	0	L. HUTIN-F.THIELAIN
MYOSOTIS	155 €	150 €	19	0	0	
PAINTBALL	155 €	reporté				Le CM attend des actions pour le village
PARTAGE	200 €	187 €	19	0	0	F. LEFEBVRE
PIROUETTE	0 €	0 €				F.THIELAIN
SAPEURS POMPIERS	780 €	680 €	15	3	1	Yves WAYEMBERGE
TAÏ-DO	370 €	320 €	19	0	0	
TENNIS	840 €	938.50 €	18	1	0	M. MILHEM
WAL FLECHES	450 €	400 €	19	0	0	
WAL FLECHES coupe ligue N P-d-C		200 €	19	0	0	Versée si organisation coupe
COLLECTE CANCER	100 €	100 €	18	0	1	
COLLECTE CROIX ROUGE	160 €	160 €	18	0	1	
COMMISSION SURENDETTEMENT	100 €	100 €	18	0	1	
RESTAURANTS DU CŒUR	624 €	612 €	18	0	1	
COLLECTE PAPILLONS BLANCS	250 €	250 €	18	0	1	
ASSOCIATION PARALYSES France	100 €	100 €	18	0	1	
PLANNING FAMILIAL	150 €	150 €	18	0	1	

Toutes les subventions ont été baissées. Les associations pour lesquelles le montant paraît être en hausse sont celles pour lesquelles la commune rembourse des frais avancés par le club (salle Michel Bernard, frais de Sacem etc....)

Les crédits sont portés au budget primitif 2014.

Le conseil décide que pour la durée du mandat les demandes de subventions émanant des établissements scolaires extérieurs à la commune ne seront pas étudiées. La priorité reste l'aide aux établissements de la commune et aux élèves les fréquentant.

2. VOTE DES TAXES LOCALES 2014

Le conseil municipal décide, par 16 voix POUR et 3 Abstentions, de maintenir les taux des taxes locales qui sont :

Taxe habitation :	18.21%
Taxe foncière sur le bâti :	17.59%
Taxe foncière sur le non bâti :	44.14%

3. AFFECTATION DES RESULTATS 2013

Pour équilibrer le budget le conseil municipal décide, par 17 voix POUR et 2 Abstentions:

- de reprendre l'excédent 2013 disponible au compte 002 d'un montant de **351.814,35 €**.
- D'affecter les résultats (article L 2311-5 du CGCT) comme suit :
de reprendre le résultat négatif de la section d'investissement **au compte 001 DEFICIT REPORTE 29 607,50 €**.
D'affecter la somme de 29 607,50 € au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement.

4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014

Le conseil municipal adopte, par 17 voix POUR et 2 Abstentions, le budget primitif 2014 tel que présenté par le Maire. La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de **1 722 803.35 €** et la section d'investissement à la somme de **539 517.50 €** (crédits reportés compris).

L'ordre du jour étant épuisé et les conseillers n'ayant pas de questions, le Maire lève la séance, il est 22 H 15.